

**COLLEGE INTERARMEES DE DEFENSE**

**( C - I - D )**

**5° PROMOTION ( 1997 - 1998 )**

**ENSEIGNEMENT GEOPOLITIQUE**

**SUJET DE MEMOIRE :**

**<< GEOPOLITIQUE DE L'ESPACE DESERTIQUE  
FORME PAR LES ETATS RIVERAINS DU SAHARA>>**

PRESENTE PAR LE STAGIAIRE:

LCL YAYA OUATTARA ( MALI )

DIVISION D

GROUPE D3

CADRE PROFESSEUR : COLONEL COURTAT

## P L A N

### I- INTRODUCTION

### II-PRESENTATION DE L'ESPACE CONCERNE

#### 2-1 : Géographique

#### 2-2 : Caractères communs

### III-PROBLEMES MAJEURS

#### 3-1 : Sur le plan politique et social

##### A- Conflits intra-étatiques

##### B- Conflits interétatiques

##### C- Interconnexion

#### 3-2 : Sur le plan économique

#### 3-3 : Sur le plan culturel et religieux

## IV- QUEL DEVENIR POUR L'ESPACE DESERTIQUE FORME PAR LES ETATS RIVERAINS DU SAHARA

4-1 : Sur le plan politique

4-2 : Sur le plan économique

4-3 : Sur le plan culturel et religieux

## V- CONCLUSION

### I- INTRODUCTION

Les territoires et les espaces géographiques constituent des domaines privilégiés de réflexion et d'étude de la géopolitique, le but de cette discipline étant, à partir de données géographiques au sens large, d'aller au-delà de la description de situations statiques, pour mettre en lumière le pourquoi des choses, les grandes tendances d'évolution, et de permettre, sinon de prévoir l'avenir, du moins d'envisager les éventualités.

La géopolitique est aussi une méthode globale d'analyse de situations socio-politiques complexes et s'occupe entre autre de l'étude des situations de tension intra ou inter-étatiques et des différents enjeux (économiques, politiques, religieux...) qui les soutendent.

Pour cette raison, la géopolitique de l'espace désertique formé par les Etats riverains du Sahara revêt un intérêt manifeste.

En effet, cet espace, de par sa nature, ses caractéristiques, son importance sur les plans économique et stratégique, a fait l'objet de plusieurs enjeux à travers les âges.

L'espace désertique se signale en réalité par une certaine complexité. D'un côté, ce qui frappe, c'est l'immensité du désert avec toutes les caractéristiques inhérentes à ce milieu ( aridité, manque d'habitants, manque d'eau, non fertilité des sols, climat rude, faible densité de la population, etc...). De l'autre, cet espace comporte des ressources importantes en bien des endroits ( pétrole, gaz naturel, etc...), ce qui lui confère un certain poids économique.

Les pays riverains du Sahara concernés par cette étude sont : la Libye, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Tchad et l'Algérie.

Cette délimitation du sujet s'imposait à plus d'un titre. En effet, les pays cités, indépendamment du fait géographique, sont liés par des siècles d'échanges économiques, sociaux et culturels. A ce titre il est opportun de signaler qu'exceptée la Libye, ces pays faisaient partie de l'ancienne zone d'expression française pendant la période coloniale.

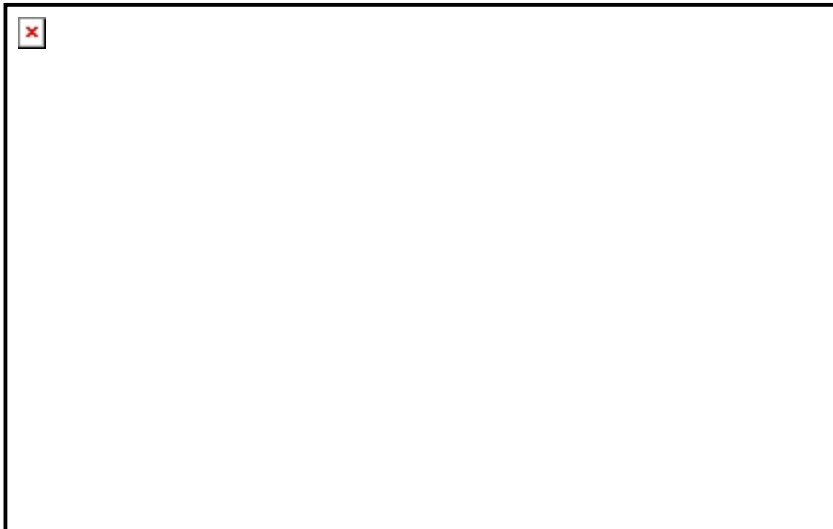
En outre ces pays ont fait l'objet, à maintes reprises, de tentatives de regroupement ou d'union pour le développement global du Sahara.

Ce qui justifie par ailleurs l'attention à porter à cet espace désertique, c'est l'importance des problèmes, des conflits et des confrontations enregistrés çà et là, soit à l'intérieur d'un état, soit entre états, l'interconnexion entre ces conflits, et leur similitude.

La conduite et la gestion de ces différents problèmes et conflits vont conférer à cette zone pendant longtemps un intérêt certain sur le plan géopolitique.

A cause de toutes ces difficultés et toutes les entraves, la question du devenir de l'espace formé par les Etats riverains du Sahara se pose de nos jours avec acuité, face à un monde où les regroupements régionaux s'imposent de plus en plus comme la réalité de l'époque, et face à la mondialisation de l'économie.

## I. PRESENTATION DE L'ESPACE CONCERNE



### 2-1 : Géographique

Avant l'aboutissement du processus de décolonisation et l'accession des Etats Africains à l'indépendance, l'espace dont il est question constituait le Sahara d'ancienne expression française. Il avait une étendue de près de 4,5 millions de kilomètres carrés répartis de la façon suivante :

- 2,3 millions de kilomètres carrés de territoires englobés dans les quatre républiques actuelles du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad ;

-2,2 millions de Sahara Algérien.

Avec l'accession aux indépendances et les nouvelles délimitations de frontières, les données respectives sur ces pays se présentent de la manière suivante :

#### a/ Mali :

D'une superficie totale de 1.241.021 km<sup>2</sup>, le Mali est limité : au Nord-Est par l'Algérie, au Nord-Ouest par la Mauritanie, à l'Ouest par le Sénégal, au Sud-Ouest par la Guinée, au Sud par la Côte-d'Ivoire, au Sud-Est par le Burkina-Faso et le Niger. Pays intérieur, n'ayant pas d'accès à la mer, il comporte trois zones climatiques : une zone saharienne désertique qui occupe tout le Nord et qui correspond aux 2/3 du territoire, une zone sahélienne au centre, caractérisée par la savane et la steppe, et une zone soudanaise au Sud, partie la plus arrosée. Le pays est largement dépendant de ces conditions climatiques.

Le Mali compte 9.900.000 habitants avec une densité de 8,5 au km<sup>2</sup>. La population est très inégalement répartie. Elle se compose de plusieurs groupes ethniques importants qui ont eu chacun un rôle déterminant dans la riche histoire du pays ; on peut citer les bambaras, les malinkés, les kassonkés, les sarakollés, les songhoïs, les peulhs, les sénoufos, les miniankas, les bobos, les touareg, les maures, les arabes, les dogons, les bozos, les somonos, etc...

Les principales religions sont : l'islam ( 94% ), la religion catholique ( 4% ), l'animisme ( 2%).

Sur le plan économique, près de 75% du territoire sont désertiques ou semi-désertiques. L'activité économique qui porte essentiellement sur l'agriculture, l'élevage et la pêche, est confinée dans le bassin du Niger et au Sud. Le coton constitue le principal produit d'exportation ( 1<sup>er</sup> producteur africain en 1996 ).

De réelles perspectives s'offrent sur le plan industriel avec l'exploitation de quatre importantes mines d'or.

Sur le plan politique, le Mali a entamé en 1991 l'édification d'une démocratie pluraliste ; une constitution à régime présidentiel a été adoptée en 1992 et prévoit des institutions qui fonctionnent normalement ; la liberté d'expression et le jeu démocratique sont garantis.

#### b/ Mauritanie :

D'une superficie totale de 1.030.700 km<sup>2</sup> dont 90% de désert, la Mauritanie est

située au carrefour du Maghreb, du Sahara et du Sahel. Elle est limitée, au Sud par le Sénégal, à l'Est par le Mali, au Nord-Est et au Nord par l'Algérie, au Nord-Ouest le Maroc et à l'Ouest par une façade maritime de 600 kms.

Le pays comprend quatre régions géographiques : la vallée du Sénégal ( favorable à la culture du mil ), la région occidentale ( sablonneuse ), la région centrale ( montagneuse ) et la région orientale qui représente 90% de désert.

Le climat est essentiellement désertique.

La population ( 2.400.000 habitants ), est très peu nombreuse, mais très diversément répartie ; la densité moyenne qui est de 2,2 au km<sup>2</sup>, peut atteindre plus de 20 habitants au km<sup>2</sup> dans la vallée du Sénégal.

Elle est composée : de Maures 70% ( Noirs Haratines 40% ET Blancs 30% ), de Négro-Africains 30% ( Toucouleurs, Peulhs, oulofs et Sarakolés ).

L'Islam est la religion officielle : 100%.

Sur le plan économique, malgré la proportion élevée ( plus de 80% ) de la population active se consacrant à l'agriculture, la Mauritanie n'est pas un pays essentiellement agricole, les terres cultivées ne représentant qu'1% du territoire. L'élevage et la pêche constituent des secteurs d'activité importants.

Mais la Mauritanie tire l'essentiel de ses revenus dans l'exploitation de ses ressources minérales, notamment le fer.

Sur le plan politique, la Mauritanie qui est une république islamique, est cependant en voie d'édification d'une société démocratique ; une Constitution a été adoptée en 1991.

c/ Niger :

Le Niger a une superficie totale de 1.267.000 km<sup>2</sup>. Pays continental, il est limité par l'Algérie et la Libye au Nord, le Tchad à l'Est, le Nigéria et le Bénin au Sud, le Burkina-Faso et le Mali à l'Ouest. Ce territoire comporte les régions géographiques suivantes : une région soudanienne ou sud-sahélienne, une région centre-sahélienne, une région nord-sahélienne, une région sahéenne désertique et la région fluviale du Niger. Le climat est essentiellement sahéen dans la partie centrale, soudanien dans la vallée du Niger et désertique dans l'Aïr. Le désert couvre la partie Nord et constitue les 2/3 du territoire.

Avec une population de 9.113.000 habitants, le pays connaît une faible densité : 7,96 au km<sup>2</sup>. Les principales ethnies sont : les haoussas, les djermas, les songhois, les peulhs, les kanouris, les touareg, les budumas. Le Niger compte plus de 85% de musulmans, le reste de la population est répartie entre les chrétiens et les animistes.

Sur le plan économique, l'agriculture occupe une place importante bien que près des trois quarts du pays sont impropres à la culture et que seuls 12% du sol sont cultivés de façon permanente. Cependant, c'est de l'élevage que le Niger tire l'essentiel de ses recettes en exportation.

La richesse minière du pays était principalement basée sur l'uranium : depuis la diminution de la demande internationale pour ce minerai, le Niger a connu une baisse sensible de revenus.

Sur le plan politique, l'expérience démocratique en vigueur depuis 1993 a été interrompue en 1996 par un coup d'état consécutif à un mauvais fonctionnement des institutions en place. Cependant, le nouveau pouvoir tente de démocratiser le pays.

#### d/ Tchad :

Pays se situant en Afrique Centrale, le Tchad a une superficie totale de 1.284.000 km<sup>2</sup>. Il est limité par la Libye au Nord, le Niger, le Nigéria et le Cameroun à l'Ouest, la République Centrafricaine au Sud et le Soudan à l'Est.

Pays enclavé, le Tchad se caractérise par l'existence d'un clivage géographique nord-sud.

Le Nord qui représente plus des 3/4 du territoire comprend deux sous-ensembles distincts : des zones de déserts ( Borkou - Ennedi - Tibesti ) peuplées de nomades noirs ( Toubous ou Tédas ou Goranes ), et des zones sahéliennes (Kanem, Ouaddai, Guéra ) localisées dans le centre et l'Est du pays. Cet ensemble est peuplé de populations composites (Sahariens Noirs, Arabes Noirs, Peulhs, etc...), presque entièrement islamisés.

Le Sud, composé des départements de Mayo-Kebbi, du Tandjilé, du Moyen Chari et des deux Logones est moins étendu géographiquement mais concentre plus de la moitié de la population du pays. Il s'agit ici de populations sédentaires, animistes ou chrétiennes, d'origine bantoue divisées en très nombreux groupes ethniques dont le plus important est celui des Saras. Le Sud constitue le " Tchad utile " ; il possède un potentiel agricole certain ( coton, riz ), et renferme l'essentiel du tissu industriel (textiles). Son sous-sol recèle en outre d'importants gisements de pétrole.

La population du Tchad est estimée à 6.976.845 habitants avec une densité moyenne de 5 habitants au km<sup>2</sup>

Sur le plan politique, le pays applique le multipartisme depuis 1992 et a adopté une nouvelle constitution en 1996.

#### e/ L'Algérie

Pays de l'Afrique du Nord, l'Algérie a une superficie totale de 2.381.741 km<sup>2</sup>. Il est limité : au Nord par la Méditerranée, au Sud le Mali et le Niger, à l'Ouest la Libye et la Tunisie, à l'Est le Maroc et la Mauritanie. L'Algérie comporte principalement deux grandes régions géographiques : l'Algérie du Nord ( 381000 KM<sup>2</sup> ,soit 17% du territoire) ; c'est la zone la plus arrosée, la plus peuplée (96% de la population ), la plus développée ; l'Algérie Saharienne ( 2.000.000 de km<sup>2</sup> ), très faiblement peuplée. Le climat est Méditerranéen ; le Nord se caractérise par un hiver pluvieux et froid, un été chaud et sec ; le Sud est sec et tropical, avec de grands écarts de température en hiver.

L'Algérie a une population de 28.600.000 habitants. La religion officielle est l'islam.

Sur le plan économique, le pays a atteint son autosuffisance alimentaire ; il possède en outre d'énormes potentialités lui assurant un développement industriel conséquent ( pétrole, gaz naturel... )

Sur le plan politique l'Algérie est une République démocratique et populaire et a adopté une nouvelle Constitution en 1996. Cependant depuis quelques années le pays connaît une vague de violence, de tueries sur fond de terrorisme interne.

f/ La Libye :

La Libye est un état de l'Afrique du Nord ; il est riverain de la Méditerranée au Nord, limitrophe de la Tunisie et de l'Algérie à l'Ouest, du Niger et du Tchad au Sud, et du Soudan et de l'Egypte à l'Est. Il couvre une superficie totale de 1.775.500 km<sup>2</sup> dont 90% de désert. Le pays est constitué par la réunion de trois régions géographiques :

la Tripolitaine, la Cyrénaïque, et le Fezzan.

La plus grande partie du territoire appartient au désert du Sahara et constitue donc un milieu particulièrement hostile à l'homme. Les zones les plus favorables sont au Nord-Est le plateau de Barka, en Cyrénaïque, et au Nord-Ouest, la Tripolitaine.

La population estimée en 1997 s'élève à 5.600.000 habitants, soit une densité de 3/KM<sup>2</sup>. Elle se compose de semi-nomades arabo-berbères et de nomades. Le Fezzan est habité par des Toubous au Sud, et des Touareg à l'Ouest, tous nomades. L'islam est la religion d'état.

Sur le plan économique, les rigueurs du climat sont un frein pour le développement de l'agriculture. Cependant le projet du grand fleuve artificiel devrait permettre de drainer 750 millions de m<sup>3</sup> par an, apportant à 1500 kms au Nord, l'eau pompée dans le désert à 800 mètres de profondeur ; cette réalisation devrait servir pour l'essentiel à l'irrigation.

Mais, c'est surtout grâce à ses ressources minérales et, singulièrement, à ses gisements de pétrole, que la Libye est entrée, depuis 1959, dans l'économie mondiale. Le pays est également riche en gaz naturel.

Sur le plan politique, la Libye est une république, un état islamique. Depuis 1977, le pays a l'appellation de Jamahiriya ( état des masses ou populocratie ). A partir de 1992, le nom Jamahiriya Libyenne fut adopté, autrement dit Déclaration de remise du pouvoir au Peuple tenant lieu de Constitution.

## 2-2 Caractéristiques communes

Malgré une identité propre à chaque pays, il se dégage pour cet ensemble des traits et facteurs communs sur les plans géographique, économique, social, culturel et religieux.

Sur le plan géographique, tous ces états sont caractérisés non seulement par leur étendue ( ils ont tous une superficie de plus de 1 million de km<sup>2</sup> ), mais aussi par la prédominance de l'espace désertique sur leur territoire ( plus des 2/3 dans chaque pays ). En outre, la plupart (Mali, Niger, Tchad ) sont des pays intérieurs, sans accès à la mer.

Le faible peuplement constitue également une caractéristique de ces vastes territoires. Le phénomène se complique avec une inégale répartition des populations et la faiblesse de la densité : ainsi, tandis que le taux d'habitation par km<sup>2</sup> est très faible sur les parties les plus grandes ( les zones désertiques ), il est relativement élevé dans les zones les plus arrosées qui ne représentent partout qu'un très faible pourcentage.

Certains de ces pays ( Mali , Niger , Tchad ) ont vu leur situation s'aggraver avec l'installation d'un phénomène climatique dévastateur : la sécheresse.

L'Algérie, même si elle n'a pas été frappée directement par cette calamité, a eu à en gérer les conséquences.

Sur le plan économique, ces facteurs géographiques et climatiques ont été déterminants. L'agriculture qui est de loin l'activité qui occupe la majeure partie des populations ne peut se pratiquer que sur de petits espaces, à cause de l'aridité de la majeure partie des sols, du manque d'eau, du manque de fertilité des terres, toutes raisons réduisant considérablement les surfaces cultivables.

Ainsi, dans la quasi totalité de ces pays, il se pose le problème de l'auto-suffisance alimentaire, et en fonction des saisons et des conditions climatiques, il est encore fait appel à l'aide internationale.

L'élevage constitue généralement la seconde activité qui occupe ces populations, et représente une part importante dans l'économie : il reste toutefois bien souvent tributaire des aléas climatiques, et la vague de sécheresse des années 1970-1980 est là pour le confirmer.

L'industrie quant à elle est essentiellement basée sur l'exploitation des ressources minières : pétrole, gaz naturel, or, uranium, fer, etc. Ces ressources constituent, dans tous les pays où elles sont exploitées, le support de l'économie.

Sur le plan social, le peuplement, singulièrement des parties désertiques, apparaît à n'en pas douter, comme un facteur essentiel de rapprochement de ces pays. En effet, l'on retrouve les mêmes ethnies, les mêmes groupes humains qui habitent sur cet espace désertique, indépendamment de leur nationalité : ce sont essentiellement les Maures, Arabes, Berbères, Touareg, Tedas ou Toubous, Tamasheqs, Peulhs, Sonraïs, Haratins, etc. Ces populations ont en commun le même genre de vie et sont réparties en nomades et sédentaires ; elles sont organisées en fédérations de tribus.

Sur le plan culturel, tous ces pays se signalent toujours par un taux d'alphabétisation très bas : et sur le plan religieux, incontestablement dans tous ces pays, l'islam est la religion dominante, voire exclusive dans certains.

Enfin dans cette zone dans son ensemble, ont eu à éclater des conflits sociaux, soit dans un état pris isolément, soit ayant opposé deux états entre eux.

Les caractéristiques ci-dessus dégagées montrent d'une part des facteurs qui relèvent de la nature ( géographie , climat...), d'autre part ceux qui sont intervenus par le fait des hommes, de motivations profondes diverses . Cependant, c'est de façon dynamique qu'il faudrait comprendre l'apport de tel ou tel facteur ; il existe une véritable interaction qu'il est opportun de percevoir.

### III- PROBLEMES MAJEURS

#### 3-1 : Sur le plan politique

Les problèmes majeurs qu'il est intéressant d'évoquer dans ce cadre sont :

- les conflits intra-étatiques
- les conflits interétatiques

#### 3-1-1 Les conflits intra-étatiques

##### A/ La rébellion au Nord du Mali

Pour mieux appréhender cette question, il est opportun de se référer à l'histoire, car, comme le disait justement François Thual dans la conclusion à son livre < Méthodes de la Géopolitique > Edition 1996 (page 117 ) : " Les événements sont soit les aboutissements d'un processus, soit le moment d'un processus... L'esprit de la géopolitique est plus ou moins, finalement, une longue variation sur la causalité. Face à un conflit qui éclate dans une région du monde, lire l'actualité, c'est rechercher les causes, les classer et les insérer dans une problématique ". En effet, le peuplement de la partie Nord du Mali remonte très loin dans la préhistoire, puisque l'homme d'Asselar, qui avait des traits négroïdes, a été découvert dans les grottes du Tilemsi.

Les Songhoy ont été les premiers habitants de cette partie du territoire. Confinés d'abord sur les abords du fleuve Niger, ils ont occupé les vastes étendues du désert saharien en fondant les villes de Kidal, Tessalit, In Teddok, etc...

Les Touareg, arrivés plus tard, sont les descendants des anciens pasteurs Berbères qui furent chassés en Libye par les Arabes au VII<sup>e</sup> siècle. A partir du VIII<sup>e</sup> siècle, ils commencèrent à affluer dans l'Adrar, l'Aïr, et le Hoggar, et au X<sup>e</sup> siècle, leur nombre s'accroît très rapidement à cause des expéditions militaires de Moussa

Ben Nacir qui les chassèrent du Sud de l'Atlas Marocain. Les Idnanes et les Immédédiens abandonnèrent l'Adrar pour se répandre dans l'Azawad et la région de Tombouctou. Pendant son règne, l'Empereur Askia Mohamed nomma des gouverneurs pour les Touareg dans la région de Tombouctou, de l'Aïr, de la boucle du Niger. Ces gouverneurs étaient appelés Immédédiens-Koys .

La chute de l'Empire Songhoï en 1591 sous les coups des Marocains ouvrit les rives du Niger aux Touareg.

Le Nord du Mali a ainsi été, depuis cette époque, une mosaïque de peuples et une zone de contact entre deux civilisations : le monde pasteur-nomade ( Arabes, Touareg et Peulhs ), et le monde sédentaire-agriculteur ( Songhoï-Arma, pêcheurs, et Bambaras ).

Vivant sur le même territoire et pratiquant des activités complémentaires, ces populations en sont arrivés à tisser des liens de tout genre ( matrimoniaux, emprunt culturel, cousinage , etc ...), aboutissant à un véritable brassage entre les peuples.

Dans ces conditions, la notion de minorité ethnique est très relative et peut aussi bien s'appliquer à des groupes socio-ethniques blancs ou noirs, qu'à des sédentaires ou à des nomades.

Cette diversité a engendré une véritable mosaïque sociale caractérisée par une harmonieuse complémentarité et un brassage séculaire réussi. Cette richesse a contribué à cimenter les multiples communautés entre elles, pour faire du Mali une véritable Nation.

Pour ce qui concerne la partie septentrionale, il a sans doute existé dans le temps des conflits de co-exploitation, de même que des rapports de domination changeants selon les époques ; mais l'histoire et le peuplement de ces régions montrent à suffisance une communauté de vie et de destin. C'est ainsi qu'à l'instar des communautés du Sud du pays, les nomades ont opposé une résistance longue et déterminée à la pénétration française . La période coloniale a été marquée par l'implication de l'ensemble des communautés résidentes à travers des alliances et contre-alliances .

Pour toutes ces raisons; il est opportun de signaler que le cliché et l'image donnés par l'occident au Touareg ( minorité persécutée et rejetée ) ne sont que pure imagination et ne résistent pas à l'analyse de l'histoire .

Cependant, la République du Mali, ayant accédé à l'indépendance en Septembre 1960, va connaître très tôt un problème dans sa partie septentrionale.

En effet, en 1963, une révolte Touareg éclate dans le cercle de Kidal. Mal analysée et mal maîtrisée, celle-ci fut vite assimilée à une rébellion armée et fut donc réprimée comme telle .

Il faudra attendre jusqu'en 1990 pour assister à la résurgence d'une autre rébellion au Nord du Mali. L'objectif avoué des rebelles se résumait à une vengeance contre les exactions de 1963 et une plus grande implication de la communauté nomade à la gestion des affaires de l'état et particulièrement de leur patrimoine.

Mais pour mieux cerner les contours de cette rébellion, il y a lieu de prendre en compte les conséquences de la terrible sécheresse qui a sévi au Mali de 1973 à 1984. En effet, cette sécheresse avait réduit à néant tous les efforts de développement engagés par le gouvernement d'alors. Malgré les projets initiés par l'état et la mobilisation de l'aide extérieure, la famine et la sécheresse ont eu raison des populations du Nord et du cheptel. Cette calamité, et surtout la perte des troupeaux ont obligé les nomades, soit à se rapprocher des centres urbains, soit à s'exiler par milliers vers d'autres pays d'Afrique du Nord ( Algérie, Libye )et le Liban.

Face à cette situation, l'Etat va élaborer une nouvelle stratégie en faveur du Nord, axée sur une intensification quantitative et qualitative des projets de développement. Malheureusement tous ces efforts ne suffiront pas pour empêcher la rébellion d'éclater en 1990.

Cette rébellion a été lourde de conséquences pour le Mali en pertes en vies humaines et en dégâts matériels. L'insécurité généralisée qui s'était installée dans la zone annihilait tous les efforts de développement déjà entrepris sur le terrain et rendait illusoire la mise en oeuvre de nombreux projets élaborés.

Ce qu'il est intéressant en outre de souligner, c'est la dimension sous-régionale de la question. En effet, l'espace sahélo-saharien est traversé par des peuples divers, mais profondément unis par les liens du sang. Totalement enclavé, le Mali est entouré par sept pays : ce qui pose le problème du contrôle des frontières, et celui de la circulation des personnes et des biens.

L'analyse de la position du Mali face à sa rébellion donne la situation suivante:

- Le Mali a des voisins sahariens immédiats ( Algérie, Mauritanie ,Niger) avec lesquels il partage de longues frontières ainsi que les mêmes types de peuplement. Entre ces pays, ces populations se déplacent invariablement sans considération de frontières étatiques et en faisant jouer les solidarités familiales et ethniques. Avec le développement de la rébellion, ces pays voisins accueillent de nombreux réfugiés qui fuient les attaques armées.

- Le Mali a également des voisins non immédiats ( Libye, pays arabo-musulmans ) qui ont influé tant soit peu sur la situation. En Libye, existent de nombreux maliens aguérés au maniement des armes sur différents fronts. Ces éléments ont sans nul doute alimenté les différents mouvements de rébellion au Mali. Dans les pays arabo-musulmans les mouvements de rébellion ont mené une active campagne de dénigrement accusant le Gouvernement du Mali d'organiser un véritable génocide à l'encontre des populations blanches musulmanes du Nord de son pays.

Par ailleurs, une autre campagne était orchestrée en direction des pays occidentaux présentant les Touareg, les hommes aux yeux bleus, victimes de sé

vices, de barbarie, et leur riche culture en voie d'extinction, ce par les agissements d'autorités qui ne respectent pas les droits de l'homme.

Cependant; à force de médiations et de concertations tant internes qu'externes, un règlement a pu être trouvé à ce problème de rébellion au Mali. Ce règlement est consigné dans un document, le Pacte National, signé entre les parties en cause en 1992.

## B/ La rébellion au Niger

A l'instar du Mali, ce pays connaît depuis la fin de l'année 1991 une rébellion dans sa partie septentrionale.

Tout comme au Mali, cette rébellion est conduite par des mouvements Touareg et Toubous Nigériens, et dirigée contre l'administration et le reste du pays.

Tout comme au Mali, la dure sécheresse des années 1980 au Niger et ses conséquences ont constitué l'un des facteurs essentiels de préparation, de genèse de cette rébellion.

Tout comme au Mali, les mouvements rebelles Nigériens ont été alimentés pour une bonne part par des Nigériens préparés et aguerris dans les conflits qui ont longtemps opposé certains pays voisins du Niger, Libye et Tchad notamment, et aussi au Liban.

A partir de l'année 1989, le Niger organisa, tout comme le Mali du reste, un retour au pays de ses populations déplacées, avec à l'appui l'initiation de projets de développement et de réinsertion sous l'égide du Fonds International pour le Développement Agricole ( F.I .D.A ).

Une lenteur constatée dans la conduite et l'aboutissement de ces projets va être mise à profit par certains rapatriés et Touareg pour dénoncer les actes et la politique en cours. Des mouvements vont ainsi se créer et s'organiser.

Ce conflit à ce jour n'a pas connu un règlement définitif, malgré les médiations et les concertations, et souvent malgré les différents accords intervenus.

## C/ Conflits intérieurs à la société Tchadienne

Depuis les années 1965, des tensions ont commencé à émerger au Tchad, et ce qui va prendre très vite la forme d'une guerre civile, va connaître un regain

d'intensité à partir des années 1979-80. Ce conflit a été surtout considéré comme une opposition entre les populations du Nord, composées de pasteurs-nomades, musulmans, aux vieilles traditions guerrières, à celles du Sud, formées d'agriculteurs sédentaires, non islamisés.

Mais les opinions divergent sur la nature réelle de ce conflit. Pour certains analystes, ce clivage Nord-Sud n'est devenu explicite que par le fait de l'administration coloniale tout d'abord, par l'inversion, à l'indépendance, des rapports de domination, les Sudistes ayant été les seuls à l'époque à fréquenter l'école. Il a été en outre reproché aux politiciens d'avoir tiré profit de cette situation. Pour d'autres, il s'agit bel et bien d'un conflit ancestral aux fondements objectifs dont il convient de reconnaître la réalité.

En tout état de cause, il importe de dire que le conflit qui a longtemps embrasé le Tchad a très tôt cessé d'être un problème tchado-tchadien pour impliquer des états tiers, notamment la Libye et la France.

### 3-2-2 : Les conflits interétatiques

En fait de conflit interétatique, celui ayant opposé la Libye au Tchad pendant des années est ce qui retient surtout l'attention. Ce conflit qui a fait l'objet d'un vaste effet médiatique, est longtemps resté au centre de l'actualité. Sur le plan de l'analyse purement géopolitique, il constitue à n'en pas douter un exemple à évoquer.

Dans la guerre civile qu'a connue le Tchad, le rôle joué par un état tiers et voisin, en l'occurrence la Libye, a été formellement mis en évidence. La suite logique de cette attitude libyenne aura été l'annexion du Nord du Tchad en décembre 1980. Pour la première fois, un pays africain, qui n'avait été ni attaqué, ni même provoqué, faisait incursion sur le territoire d'un autre pays voisin, jusque dans la capitale de ce dernier. Cette annexion, puisque c'est de cela qu'il s'agissait, apparaissait comme une recherche " d'espace vital " ; ainsi elle portait un coup sérieux au sacro-saint principe de l'inviolabilité des frontières, et constituait de ce fait un déficit à la communauté internationale toute entière.

Quelque temps après, le 6 Janvier 1981, une fusion était annoncée entre le Tchad et la Libye, chose qui ne sera pas suivie d'effet.

La gestion de la crise tchado-libyenne, la réprobation de cette agression par la communauté internationale, et notamment l'implication de la France ont conféré à la zone un intérêt géopolitico-stratégique certain pendant cette période.

En outre, l'occupation par la Libye de la bande d'Aouzou a pendant longtemps constitué un motif de litige et d'affrontement entre les deux pays. Il a fallu l'arbitrage de la Cour Internationale de La Haye pour trouver une solution à ce contentieux, solution qui a été du reste respectée par les deux parties.

### 3-1-3 : Interconnexion

L'analyse de toutes ces situations montre l'existence d'une interconnexion entre ces différentes sortes de conflits. En effet, pour s'en référer à l'exemple du Tchad, tout a commencé par une lutte opposant un mouvement rebelle, le Frolinat, nordiste, à un pouvoir central contrôlé alors par des ethnies sudistes et soutenu par la France. Très vite des dissensions vont intervenir au sein du Frolinat, et les diverses tendances vont trouver des appuis dans des pays étrangers, notamment en Libye. La logique du conflit va cesser de reposer sur le clivage entre le Nord et le Sud du pays pour devenir une opposition entre pro- et anti-Libyens. Ainsi la Libye, s'appuyant sur ses alliances momentanées et réversibles au sein des différentes fractions, trouvera souvent le terrain favorable pour ses opérations de déstabilisation, d'annexion du Tchad.

Par ailleurs, si les rébellions Touareg du Mali et du Niger ont eu des causes et des développements internes, il apparaît qu'elles ont fait l'objet d'implications extérieures. Ces deux insurrections sont du reste étroitement liées et constituent une véritable crise régionale.

### 3-2 : Sur le plan économique

De tous les problèmes qui se posent à l'économie des pays de cette zone, ceux relatifs à l'environnement et à l'énergie retiennent l'attention. Par le fait de l'homme, l'on assiste à une dégradation de l'éco-système à travers le déboisement. Ce phénomène qui est utilisé surtout pour la recherche de source d'énergie domestique contribue à aggraver les conditions climatiques et favorise l'avancée du désert. Il constitue par ce fait un frein au développement de l'agriculture et de l'élevage.

Indépendamment de ces aspects, l'agriculture est dominée par les cultures industrielles au détriment des cultures vivrières ; or celles-là sont tributaires des cours et marchés mondiaux, donc vite sujettes à dépréciation.

En outre l'agriculture souffre beaucoup du manque d'industrie de transformation des produits locaux.

Concernant l'industrie, les ressources minières représentent l'essentiel des recettes budgétaires, et leur subordination aux cours mondiaux rend vulnérable l'économie toute entière.

### 3-3 : Sur le plan religieux :

L'islam est reconnu dans ces pays comme la religion dominante. L'on peut même affirmer qu'il ne cesse d'y gagner du terrain. Cependant, les exactions commises dans le voisinage au nom de l'islam, la montée de l'intégrisme dans certains pays,

les tentatives de création de partis islamiques, sont autant de facteurs révélateurs d'un risque de contagion. Du reste il est opportun de rappeler à cet effet que dans la rébellion Touareg au Mali, l'islam a été utilisé par certains mouvements rebelles auprès de certains pays islamiques pour appuyer leur lutte ; et pour cause, il avait été créé des fronts islamiques.

Pour toutes ces raisons, des risques de propagation de l'intégrisme sont à suivre avec attention.

#### IV- QUEL DEVENIR POUR L'ESPACE DESERTIQUE FORME PAR LES ETATS RIVERAINS DU SAHARA

Le devenir de cet espace a longtemps été un sujet de préoccupation, et différentes options ont été prises là-dessus, options qui ont eu toutes leurs motivations.

##### 4-1 : Sur le plan politique

##### a : L'Organisation Commune des Régions Sahariennes ( O.C.R.S )

La nécessité d'une telle entreprise avait été perçue depuis la période coloniale . C'est ainsi que par la loi du 10 Janvier 1955, cette organisation fut créée. Elle avait pour but la mise en valeur, le développement économique et la promotion sociale dans les zones sahariennes.

Cependant, l'O.C.R.S visait un tout autre objectif qui consistait à détacher les espaces sahariens de l'Algérie, du Soudan, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad pour en faire un territoire autonome rattaché à la Métropole. C'est du moins dans cette optique que le projet avait été perçu par les représentants des populations concernées. C'est la raison pour laquelle au Soudan (actuel Mali), soumis aux chefs traditionnels, ledit projet avait été largement rejeté. Ce rejet fut de nouveau réaffirmé en 1959 quand les plus grands chefs des tribus de Gao et de Kidal refusèrent d'envisager toute séparation d'avec le reste de la République Soudanaise.

Cette attitude, renforcée par la situation en Algérie, n'augurait pas d'une longue existence pour l'O.C.R.S. C'est ainsi que les Accords d'Evian eurent entre autres comme conséquence la fin de l'existence de l'O.C.R.S.

##### b : Autres tentatives de création :

Après l'O.C.R.S, et pendant longtemps, il y aura un vide en matière de regroupement dans ce cadre. Cependant, un homme va en percevoir la nécessité; c'est Kaddafi. Encouragé sans doute par le rapport des forces en sa faveur dans la région, il va caresser le rêve de rassembler les 8 millions de km<sup>2</sup> du grand désert

saharien. En cela le leader Libyen était guidé par la politique des " trois cercles " de Nasser, à savoir : arabisme, islamisme et panafricanisme. L'étendue de l'espace concerné n'avait d'égale que la vision de l'initiateur du projet. Celui-ci devait en effet se faire en trois phases et ainsi se composer :

1°/ Le Tchad (du moins jusqu'à Ndjamena), le Nord du Mali et du Niger, le Sud de la Tunisie, le Sahara ex-espagnol, la Mauritanie (dans sa partie maure), l'Est du Soudan et de l'Egypte.

2°/ Le Nord du Cameroun et du Nigéria, en passant par le sud du Tchad et du Niger; le Maroc jusqu'à l'oued Drâa, au nord de Tantan, et une grande partie du sud de l'Algérie.

3°/ Atteindre la Mer Rouge à l'Est, en réduisant l'Egypte au delta du Nil et en absorbant le Soudan et l'Erythrée jusqu'à Djibouti.

A l'Ouest, cet immense espace devait inclure le Sénégal musulman et la Gambie.

Tels étaient donc dessinés les contours du grand Sahara voulu par Kaddafi en 1981.

Malgré l'échec de cette tentative, l'idée de rassembler autour du Sahara ne fut pas pour autant abandonnée. C'est dans cette optique que s'est tenu du 15 au 17 Août 1997 à Tripoli, un sommet regroupant les chefs d'Etat de Libye, du Burkina-Faso, du Mali, du Niger et du Tchad. Le président du Nigéria qui y était invité et attendu n'avait pu faire le déplacement.

Si ce sommet n'a pas débouché sur la signature d'un protocole d'accord, il n'en demeure pas moins que le principe, la nécessité d'un regroupement ont été bel et bien perçus.

### c : Nécessité d'un regroupement des Etats riverains du Sahara:

Un regroupement des Etats riverains du Sahara, serons nous tenté de dire, se pose de nos jours comme une nécessité. Pour corroborer cette assertion, il importe de voir de près le nouveau contexte géopolitique mondial.

Sur le continent américain, il y a eu en 1994 la création de l'ALENA, ( Association de Libre Echange Nord Atlantique ).

En Europe, l'élargissement de l'Union Européenne montre toute la dimension et la réalité de l'intégration économique.

En Asie, l'Association des pays de l'Asie du Sud-Est ( ASEAN ) qui regroupe également pour le développement économique s'affirme de plus en plus sur le plan du commerce international.

En Afrique de même, malgré certaines zones de conflit, l'on assiste au développement qualitatif; à la maturation de certaines organisations sous-régionales, Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Union Economique et Monétaire de l'Ouest Africain (UEMOA), notamment. Il est opportun de rappeler à ce titre qu'aussi bien dans la charte de l'Organisation de l'Unité Africaine que dans les accords de Lomé, les regroupements régionaux et sous-régionaux sont vivement sollicités.

Les Etats riverains du Sahara ont une motivation majeure à se regrouper car il se dégage entre eux une réelle convergence d'intérêt. Cet intérêt se manifeste tout d'abord par la nécessité, voire l'obligation qu'ils ont, pour assurer leur développement économique, de s'épauler. En effet, aucun de ces états ne peut réussir isolément son développement compte tenu des contraintes géographiques et de la précarité des moyens. Il importe pour cela de dynamiser davantage la coopération interétatique. Mais, faut-il le dire, leur salut passe impérativement par l'instauration, la création d'un cadre formel d'intégration.

Cependant, pour réussir toute entreprise dans cet espace désertique, des préalables se posent. La première chose qui s'impose, c'est l'affirmation d'une réelle volonté politique par tous les états d'instaurer et de maintenir la paix et la sécurité dans la zone; ce qui sous-entend la disparition de tous foyers de tension, surtout les activismes de rébellion armée.

A partir de l'instauration de la paix et de la sécurité, il peut se former un cadre d'expression de solidarité, de coopération dynamique mutuellement avantageuse, d'échange. Tout ceci devrait aboutir à la création d'un système d'organisation de type association pouvant assurer un développement et une sécurité communautaire. L'objectif serait alors de faire du Sahara un espace économiquement viable. Cet espace saharien où les populations ont jadis connu des liens historiques, culturels et économiques solides doit davantage contribuer à rapprocher les peuples qui y vivent et non à les diviser.

#### 4-2 : Sur le plan économique

La création d'un regroupement autour du Sahara est susceptible de transformer cette zone désertique en un espace économique viabilisé et sécurisé. Cette intégration vivement recherchée a du reste déjà des prémices à travers les divers projets de réalisation commune d'infrastructures entre certains pays : projet de construction d'une route transsaharienne bitumée entre l'Algérie et le Mali, projet de réalisation de routes entre la Mauritanie et le Mali.

Ces grands travaux portent sur un volet capital car ils concernent le désenclavement des pays concernés, pays intérieurs pour la plupart. A cet effet, la coopération interétatique devrait s'employer à développer davantage les moyens de communication d'une façon générale.

Le devenir économique de cet espace repose également sur deux facteurs essentiels : la lutte contre la désertification et le problème de l'énergie. En effet, c'est un constat que le désert avance ; ce phénomène, s'il est un fait de la nature, est aussi et surtout provoqué et favorisé par l'homme lui-même qui en ces endroits abat démesurément les arbres, met le feu à la brousse, détruisant et appauvrissant ainsi le sol. Ceci contribue dangereusement à la destruction de l'éco-système et constitue un frein à tout développement. Pour lutter efficacement contre ce phénomène, une action concertée de tous les pays concernés s'impose, notamment pour ce qui concerne les différentes formes et modalités de lutte, le reboisement et le renouvellement des espèces, l'aménagement de l'espace.

Au facteur de la désertification se greffe celui de l'énergie domestique qui est essentiellement basée sur le bois de chauffe. Toute solution à ce problème passe par un changement des habitudes dans ce domaine. Pour cela, la convergence des actions suivantes est nécessaire : la sensibilisation pour largement informer les populations des dangers encourus, le développement des énergies naturelles et renouvelables, l'incitation à l'utilisation d'autres sources d'énergie en facilitant leur acquisition. A ce niveau, il est opportun de signaler que tous les efforts doivent être déployés pour réactiver et promouvoir l'énergie solaire.

A côté du problème de la désertification, se pose celui de la maîtrise de l'eau. S'il est admis que de par sa nature, ses caractéristiques, ce milieu se signale par un fort déficit pour ce produit, il n'en demeure pas moins qu'il existe de toute évidence une carence quant à la gestion de la faible quantité d'eau enregistrée par-ci par-là. C'est ainsi que l'eau apportée par les rares pluies s'assèche très vite, s'évapore et se perd, tandis qu'avec des aménagements appropriés, elle peut être recueillie, conservée un laps de temps et utilisée plus tard. Ces retenues d'eau peuvent servir à abreuver pendant un temps plus long les animaux.

Par ailleurs, le développement de l'agriculture fait impérativement appel à l'irrigation, à des aménagements tels que les barrages, les digues et les diguettes

Ainsi, ces différents pays pourraient s'unir autour de projets communs de mise en valeur d'espaces donnés, ce sur la base de leurs intérêts réciproques.

Sur un tout autre plan, l'agriculture pourrait connaître un certain essor avec la transformation des produits locaux, des fruits notamment. Dans ce domaine également, l'instauration d'une complémentarité entre les pays, la spécialisation par pays et par produit pourraient amener les uns à contribuer pour le développement des autres.

#### 4-3 : Sur le plan culturel et religieux

Sur le plan culturel, le défi majeur à lever reste celui de l'alphabétisation, aucun véritable développement ne pouvant se concevoir sans ce facteur. Il s'agira donc de tout mettre en oeuvre pour reléver sensiblement le taux de scolarisation et de développer également l'alphabétisation fonctionnelle. Cependant une harmonisation des programmes d'enseignement s'avère difficile car certains pays de cette zone ont adopté la langue arabe comme langue officielle et de travail. Une coopération peut

malgré tout se développer sur la base d'échanges de stagiaires et d'étudiants. Cette interpénétration permet à coup sûr d'obtenir une meilleure collaboration et une meilleure acceptation mutuelle.

Un accent doit être mis en outre sur la couverture sanitaire des populations. Dans ce cadre, des campagnes de vaccination et des traitements peuvent être organisés au besoin de façon conjointe entre des Etats, au profit de leurs populations frontalières.

Sur le plan religieux, le risque d'explosion de l'intégrisme doit être pris en compte, et tous les pays doivent joindre leurs efforts pour contrer, ou mieux, pour enrayer ce phénomène. Surtout, un consensus doit se dégager dans l'attitude à prendre vis à vis du terrorisme, et une action concertée s'impose dans ce sens.

## V- CONCLUSION

L'évolution des pays riverains du Sahara a été marquée tout au long de l'histoire par les pesanteurs des conditions géographiques et climatiques propres au milieu désertique. Malgré son hostilité, ce milieu a abrité une variété de richesses culturelles, sociales et même économiques que les populations composantes, indépendamment de leur différence, ont partagé par l'intermédiaire d'échanges florissants, créant par ce fait des liens séculaires très étroits entre eux . Cependant, cette relative harmonie sociale et culturelle n'a pu empêcher des tensions et des conflits de s'installer, allant jusqu'à diviser des fils d'un même pays .

Au-delà des enjeux économiques et politiques qui expliquent ces conflits, c'est toute l'importance géopolitico-stratégique de l'espace concerné qui est mise en évidence.

Pour ces motifs, et aussi face à la mondialisation de l'économie, les Etats riverains du Sahara se doivent de se rechercher et créer un cadre adéquat, viable et crédible devant leur permettre de faciliter leur développement économique et social .

Une telle entreprise s'impose en outre car de plus en plus sur tous les continents, les regroupements régionaux et sous-régionaux, de par leur rôle moteur, leur effet d'entraînement, se posent comme une réalité incontournable.

Cette tâche n'est évidemment pas facile pour ce qui concerne les Etats riverains du Sahara, ce à cause des conditions économiques très difficiles, de l'hostilité du milieu, des déséquilibres existants, de l'importance des moyens nécessaires pour réaliser des investissements. Cette situation se complique par l'empreinte encore forte des égoïsmes nationaux et par des ambitions qui peuvent se déclarer à travers des manifestations de recherche de leadership ou de puissance. C'est pourquoi, pour réussir cet indispensable regroupement, l'affirmation d'une réelle volonté politique serait de règle .

## BIBLIOGRAPHIE

1- Méthodes de la Géopolitique ( François Thual -Edition 1996 -Collection Ellipses )

2- Mondes Rebelles ( Jean-Marc Balencie et Arnaud de la Grange ) - Tome 1 - Editions Michalon - 1996 )

3- Le Sahara : Collection QUE SAIS-JE ( Presses Universitaires de France )

4- Livre Blanc sur la résolution du problème du Nord du Mali